

Favoriser la concertation et l'association des habitants au projet (ANCT)

Vos enjeux :

Vous souhaitez favoriser une large et active participation des habitants et usagers (entreprises et autres acteurs) du territoire à votre projet.

L'offre :

Nos experts vous accompagnent, en fonction de l'avancement de vos réflexions en phase de préparation / de gestion et d'accompagnement du projet, pour :

- définir les modalités d'association des publics au projet : identification des publics cibles à associer et de leurs niveaux de participation (degrés et moments)
- élaborer des supports d'animation et outils d'association des habitants et acteurs du territoire au projet
- apporter un appui à la mise en œuvre et au pilotage du dispositif de concertation : mise en place des instances, mobilisation des parties prenantes, animation des réunions et ateliers, restitution des résultats des démarches participatives
- et selon la problématique et des enjeux locaux :
 - association des habitants et/ou des entreprises et des acteurs économiques à la préparation et au suivi ultérieur du projet
 - accompagnement méthodologique à la gestion urbaine de proximité
 - soutien aux actions d'animation et de communication
 - association des entreprises et des acteurs économiques à la préparation et au suivi du projet

Conditions d'intervention : cette offre d'ingénierie peut se faire :

- par l'intervention de consultants experts (sur marché de l'ANCT) prise en charge à 100 %
- ou par le cofinancement d'études (sur marché géré par le territoire lauréat) dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude,
- dans une limite globale de 50 K€ TTC d'accompagnement sur les thématiques ANCT par territoire sur la durée du programme Avenir Montagnes Ingénierie

A qui s'adresser :

Une offre proposée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires